



Saint-Michel-le-Cloucq

Bulletin Municipal - Juillet 2025

*Tout à côté de la ville, une commune à la campagne
Où il fait bon vivre !*



Le mot du Maire



Chères Michelaises et Chers Michelais,

La période estivale arrive à grands pas, période charnière de l'année, synonyme de soleil et de bonne humeur.

Je vous remercie pour vos différentes invitations aux fêtes des voisins. Ces instants de partage et de convivialité sont importants pour échanger et mieux se connaître. Je vous encourage à les faire perdurer ou les inventer. C'est aussi une belle porte ouverte aux nouveaux habitants auxquels je souhaite la bienvenue dans notre commune.

La couverture de ce bulletin l'illustre, une nouvelle passerelle enjambe la rivière Vendée au Gué Verdon. Nous l'avons inaugurée le 10 avril dernier. Il aura fallu seulement huit mois pour réaliser ce projet en collaboration étroite avec la communauté de communes du Pays de Fonteny-Vendée qui a financé cette réalisation dans le cadre de sa compétence : circuits de randonnée. Une table de pique-nique y a été installée pour inviter les promeneurs à faire une halte dans cette vallée verdoyante.

Dans la dernière ligne droite de ce mandat, les projets élaborés par l'équipe municipale vont se concrétiser :

Le pluvial de la rue du Haut Village sera rectifié.

Le chemin du Four sera reprofilé avec un nouveau tablier en enrobé.

Le hameau de la Maison Brûlée sera sécurisé par des rétrécissements de la voie communale et la mise en place d'une chicane.

La signalétique rue de la Mairie sera remise en place (passages protégés)

Les travaux au groupe scolaire débuteront début juillet et un nouveau mode de chauffage sera opérationnel pour le prochain hiver

En parallèle de ces travaux, l'ensemble de la toiture sera mis à neuf soit environ 1450 m².

La refonte du site internet est en cours d'écriture et bientôt mis en ligne

L'achat de 25 nouvelles tables plastiques plus légères salle des Platanes et la pose de nouveaux rideaux occultants dans la salle des Platanes et la salle Annexe devraient apporter du confort à l'ensemble des utilisateurs. Nous restons attentifs à toutes vos demandes, il n'existe pas de petits projets dès lors qu'ils servent l'intérêt général.

Notre pôle de proximité "Plaine et Bocage" composé des communes de Saint-Michel-le-Cloucq, l'Orbrerie, Pissotte, Sérigné et Longèves est toujours aussi créatif, l'achat de matériels communs pour l'entretien de nos espaces a concrétisé notre collaboration. Nous nous rencontrons une fois par mois pour des séances de travail assidues.

Concernant l'intercommunalité, nous sommes acteurs attentifs pour l'élaboration du PLUIH (plan local d'urbanisme intercommunal et habitat). Le rythme des réunions sera dense, elles ont déjà commencé, nous serons présents dans toutes les instances pour défendre nos intérêts. Nous avons la connaissance séculaire de notre territoire.

Bonnes vacances à toutes et tous.

Infos communales



Point numérique de proximité

Vous avez besoin d'aide pour utiliser votre ordinateur, tablette, smartphone! Tous les premiers mercredis de chaque mois, un bénévole sera présent en Mairie pour vous aider de 9h00 à 12h00, ce service est gratuit. Inscriptions et infos au 02 51 69 26 32.

Urbanisme :

Toutes les modifications extérieures de vos bâtiments, mais aussi les clôtures, piscines, abris de jardin doivent être déclarés en Mairie via le GNAU.

Les demandes d'urbanisme (DP-PC) peuvent être déposées

- en version papier en Mairie (Cerfa téléchargeable sur service-public.fr)
- en version numérique sur le guichet national des autorisations d'urbanisme : <https://gnau42.operis.fr/paysfontenayvendee/gnau>

Guichet
Numérique des
Autorisations d'
Urbanisme

Randonnée de la semaine bleue :

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre après-midi du mercredi 15 octobre 2025 pour cet évènement qui aura lieu sur la commune.

Pour le départ, rendez-vous à la salle des fêtes à 14h00. Inscriptions et infos au 02 51 69 26 32.



Passeports et cartes nationales d'identité (CNI) à Saint-Michel-le-Cloucq :

La commune de Saint-Michel-le-Cloucq propose la délivrance de passeports et cartes nationales d'identité.

La pré-demande en ligne est préconisée sur le site de l'ANTS et la prise de rendez-vous en ligne est recommandée sur le site internet de la commune : <https://troov.com/mairie-de-saint-michel-le-cloucq/rendez-vous>

Les horaires du service sont différents de l'accueil et sont à consulter sur le site de la commune :

Liens utiles : <https://timbres.impots.gouv.fr/>
<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>



Le réseau France Services présent sur le territoire peut vous accompagner dans vos démarches administratives dématérialisées.

contact : 06.41.98.07.91—02.51.36.61.97 / courriel : pays-fontenay-vendee@france-services.gouv.fr

Fontenay-le-Comte

À l'espace Jean Jaurès, 32 rue de Gaingalet
(près de la piscine Océanide)

-> Du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30

-> Les lundis, mercredis et jeudis de 13h30 à 16h30

Foussais-Payré

À la mairie, 3 rue du prieuré

-> Les vendredis de 9h à 12h et de 14h00 à 17h

L'Orbrie

À la bibliothèque, 21 rue du Docteur Audé

-> Les jeudis, de 14h à 17h



Dépôts sauvages : Le conseil municipal du 5 juin 2023 a pris une délibération qui fixe une amende administrative de 500€ pour l'enlèvement des dépôts sauvages (...) à la charge des contrevenants.

De même, les conteneurs laissés sur le trottoir aux points de ramassage en dehors des délais de collecte sont considérés comme des dépôts sauvages.



**LE BRÛLAGE
À L'AIR LIBRE
DES DÉCHETS VERTS :
C'EST INTERDIT
TOUTE L'ANNÉE !**

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

Des solutions alternatives existent :

BROYAGE **COMPOSTAGE** **PAILLAGE**

Infos communales



Conciliateur de justice :

Monsieur Jean-Claude Deguil - Mail : jean-claude.deguil@conciliateurdejustice.fr - Tél : 06.40.38.56.71

Le bien vivre ensemble à Saint-Michel-le-Cloucq

Aboiements de chiens :

IL EST INTERDIT de jour comme de nuit, de laisser un ou des chiens dans un enclos sans que son gardien ne puisse à tout moment faire cesser ses (leurs) aboiements prolongés ou répétés.



Travaux de jardinage et de bricolage :

Afin de protéger la tranquillité publique et éviter de nombreux conflits de voisinage, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

Travaux utilisant des appareils à moteur thermique autorisés les :

Jours ouvrables..... 8h - 12h / 14h - 19h30

Samedis..... 9h - 12h / 15h - 19h

Dimanches et jours fériés..... 10h - 12h



BIEN UTILISER UN DRONE DE LOISIR EN 10 POINTS



1 NE PAS SURVOLER DES INDIVIDUS

2 RESPECTER LES HAUTEURS MAXIMALES DE VOL

3 NE JAMAIS PERDRE L'ENGIN DE VUE ET UNIQUEMENT EN VOL DE JOUR

4 LE SURVOL DES ESPACES PUBLICS EN AGGLOMÉRATION EST INTERDIT

5 NE PAS UTILISER DE DRONES À PROXIMITÉ DES AÉRODROMES

6 VÉRIFIER SI LA PRATIQUE DE CE LOISIR EST COUVERTE PAR VOTRE ASSURANCE

7 RESPECTER LA VIE PRIVÉE D'AUTRUI

8 INTERDICTION DE SURVOLER DES SITES SENSIBLES OU PROTÉGÉS

9 LES PRISES DE VUES NE DOIVENT PAS FAIRE L'OBJET D'UN USAGE COMMERCIAL

10 NE PAS DIFFUSER DE PRISES DE VUE SANS L'ACCORD DES PERSONNES CONCERNÉES



Pose de camera de surveillance : la réglementation à connaître :

Vous ne pouvez **filmer** que l'intérieur de votre propriété. Il est interdit de filmer la **voie publique** ou la maison d'un voisin par exemple, sous peine de **sanctions**. En cas de non respect de la **législation**, des amendes allant jusqu'à 45 000 euros sont prévues.





CME Conseil Municipal des Enfants



Visite de la Gendarmerie du 11 décembre 2024



Sortie nocturne en forêt guidée
par l'ONF le 13 mai 2025



Inauguration de la boîte à livres du bourg
le 23 mai 2025



Inauguration du banc de l'amitié dans la cour
d'école le 9 mai 2025



BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

Rénovation de votre logement, quelques conseils pour effectuer des travaux en toute confiance :

Vous êtes démarchés par téléphone ou à domicile ?

Les services publics (ANAH, ADEME, ...) ne démarchent jamais : ne donnez donc pas suite aux sollicitations d'un opérateur qui se présenterait comme tel. De même, méfiez-vous des démarcheurs qui se prétendent mandatés par la mairie, le conseil départemental ou votre fournisseur d'énergie. Assurez-vous que le partenariat existe bien.

Des vendeurs peuvent essayer de vous faire croire qu'effectuer des travaux est obligatoire sous peine d'amende ou de surtaxe foncière, or il n'existe aucune obligation légale de rénover ou d'adapter votre logement.

Si vous êtes intéressés par la prestation proposée, prenez toujours un temps de réflexion et ne signez rien immédiatement, même si votre interlocuteur est sympathique ou qu'il vous explique que vous risquez de passer à côté d'une offre exceptionnelle ou de ne pas bénéficier de certaines aides.

Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation de votre logement ?

Commencez toujours par vous renseigner auprès d'un conseiller France Rénov' qui vous apportera des conseils gratuits, neutres et indépendants sur les aides publiques auxquelles vous pouvez prétendre et sur les solutions techniques les plus adaptées à votre logement.

**L'Espace Conseils France Rénov' auquel est rattaché la commune de Saint-Michel-le-Cloucq
est situé 16 rue de l'innovation 85200 Fontenay-le-Comte,
02.28.13.07.07**



Faites jouer la concurrence en demandant plusieurs devis et méfiez-vous des offres trop alléchantes.

Avant de signer, lisez bien tous les documents. Vous avez déjà signé et vous le regrettez ? Vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la signature du contrat si celui-ci a été signé à votre domicile.

Attention : vous ne disposez pas de délai de rétractation en cas d'achat lors d'une foire ou d'un salon.

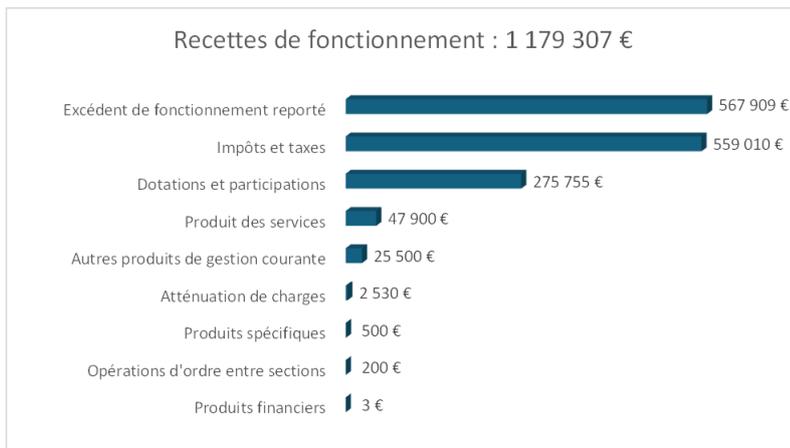
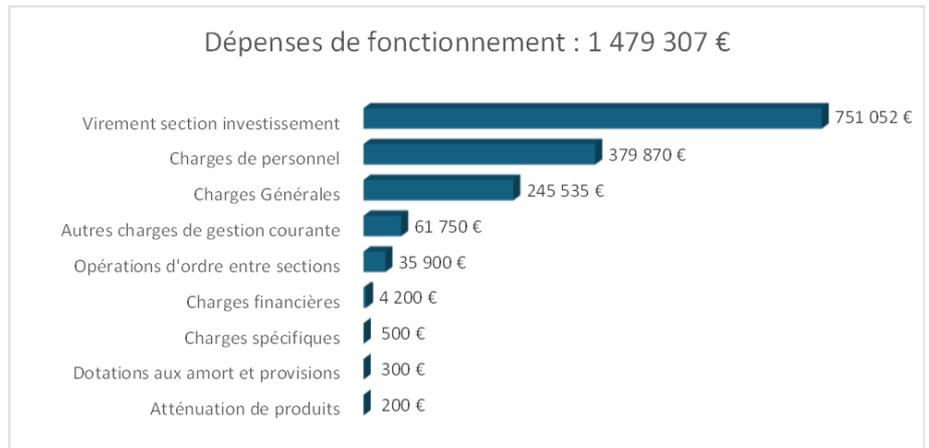
Vous êtes en litige avec un professionnel ou vous souhaitez vous renseigner sur vos droits ?

Vous pouvez effectuer un signalement sur la plateforme [SIGNALCONSO](https://signalconso.gouv.fr) ou contacter la DGCCRF par téléphone au 08.09.54.05.50 ou par courrier DGCCRF – Réponse Conso – BP60 – 34935 MONTPELLIER

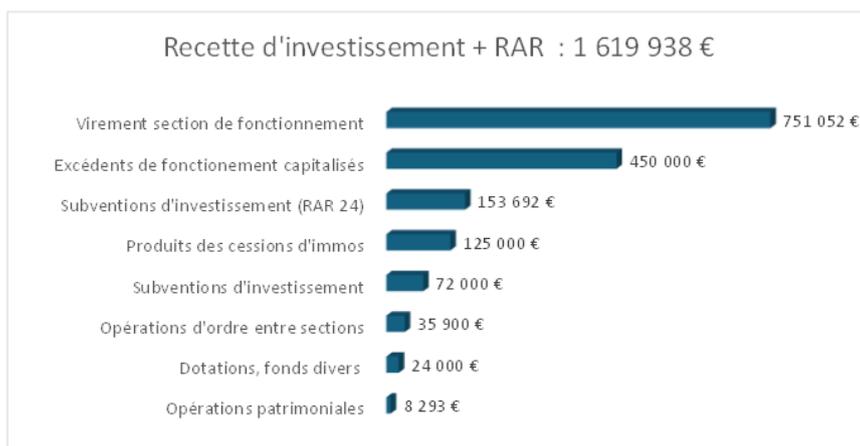
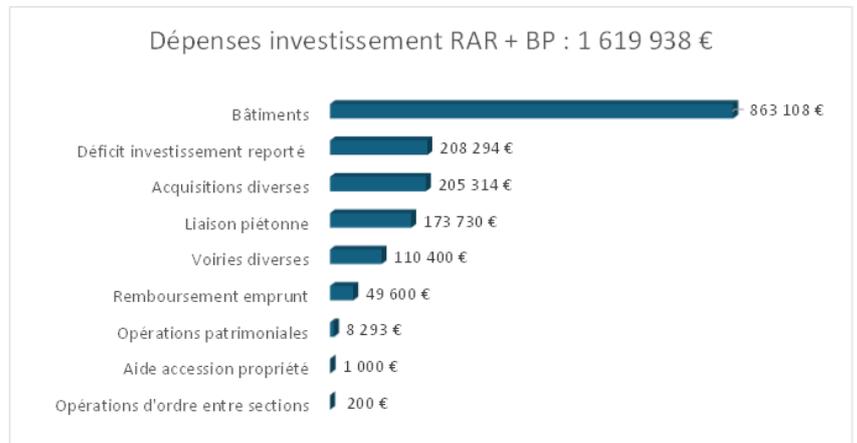


Budget 2025

Fonctionnement



Investissement



Pour plus de détails, rendez-vous sur le site internet de la commune, rubrique « budget ».



Ecole de la fontaine



Nous arrivons à la fin d'une année riche en apprentissages et en découvertes dans les 4 classes de l'école.

Elle a été jalonnée de projets sportifs : cross, sortie tennis au Vendéspace, piscine, éducation routière, voile et vélo (classe découverte des CM), journée à la base de loisirs de Mervent...

Elle a également été marquée par des projets culturels et de sensibilisation à l'environnement : découverte du village du Vendée Globe, interventions de l'école de musique, interventions "Vendée Eau", projet bibliothèque, spectacles au Théâtre municipal, sortie aux Salines des Sables d'Olonne, sortie à l'Aquarium de La Rochelle, correspondance des maternelles avec l'Orbrie...

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 1er septembre 2025.

Le groupe scolaire sera en travaux de rénovation énergétique pendant l'année 2025/2026. Les classes seront donc déménagées en restant sur le site : dès la rentrée pour la classe maternelle et à Noël pour les 3 classes élémentaires.

Dans chacune des 4 classes de l'école, les familles seront conviées à une réunion d'information au mois de septembre, dont les dates seront communiquées à la rentrée.



Sortie aux Salines de Sables d'Olonne pour les GS-CP et les CE1-CE2

Pour les familles arrivant pendant l'été sur la commune et désirant scolariser leur enfant, veuillez vous adresser en mairie. Une **permanence pour les inscriptions** aura lieu **le vendredi 29 août de 9h 00 à 12h et de 13h 30 à 16h 30.**

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter l'école au 02 51 69 93 44. En vous souhaitant un bel été à tous ! L'équipe enseignante.

Bibliothèque



La bibliothèque municipale est gérée par l'association « mille et une pages ».

Tél : 02 51 50 51 13 / bibli1001pages@orange.fr

Suivez toute notre actualité sur Facebook : « Bibliothèque 1001 pages »

Ouvertures les mercredis de 16h à 19h, les vendredis de 16h 30 à 19h et les samedis de 10h à 12h 30, face à la salle des fêtes

En juillet et août seulement les mercredis et samedis aux heures habituelles

ACTUALITES

Ca y est !!! les 14 bibliothèques du Pays de Fontenay-Vendée sont en réseau !! Qu'est-ce que cela signifie ?

Pour vous, adhérent :

1. Vous êtes adhérent gratuitement à toutes les Biblis. Vous pouvez donc emprunter, réserver partout. Seule condition pour l'instant : rapporter documents, cassettes, DVD etc..là où vous les avez empruntés. **2.** Vous avez accès au Portail du réseau, vous pouvez vous y inscrire, consulter, faire des réservations. **3.** Vous avez une nouvelle carte (photo ci-contre) l'adresse du portail y est indiquée soit <https://biblios.fontenayvendee.fr>

Pour nous :

Un nouvel équipement a été installé. Un logiciel commun nous permet de gérer au mieux et pour cela, nous avons eu des formations.

Nous vous délivrons vos nouvelles cartes au fur et à mesure de vos passages : **C'EST GRATUIT.** Nous vous attendons.

Un équipement vous est réservé à la bibliothèque pour consulter le Portail du réseau ainsi que le Portail de la Bibli de Vendée.

Et toujours l'Espace e-média

Vous adhérez à la bibliothèque, cela vous ouvre l'espace e-media de la Bibliothèque de Vendée.

A votre disposition, de nombreuses rubriques telles que livres, films, musique, tutoriels (par exemple le code de la route !) apprentissage de langues, un espace dédié aux enfants...Renseignements et présentation à la bibliothèque.

Signalons : **EXPO LOUP** du 15 septembre au 18 octobre, Quelques animations autour de ce thème ? Nous verrons...

L'équipe « Mille et une Pages » souhaite à tous de très bonnes vacances.





Associations

Le Cloucq Michelais

Le 23 mars, **Les Stentors** ont donné un concert de grande qualité autour du thème **Y'a d'la joie**. Les trois chanteurs accompagnés au piano par Philippe Perathoner pianiste de Charles Aznavour ont livré un spectacle d'une qualité musicale de haut niveau. Ils ont été ovationnés par un public conquis. Ce projet hors normes pour notre association et notre village a été un temps fort et une belle occasion de fédérer.

Des Québécois sur les terres de leurs ancêtres

Le 13 mai notre association accueillait Robin et Marian Gingras. Robin est un descendant direct de Charles Gingreau qui partit de notre village pour s'établir en Nouvelle France en 1669.

Après une rencontre avec M. le Maire Francis Guillon, Robin et Marian ont, entre autres, découvert l'église où fut baptisé Charles Gingreau, le lieu-dit le Mazeau où il naquit en 1641 puis, comme tous les descendants Gingreau, ils se sont recueillis sur la tombe de Raymond Gingras généalogiste émérite, fondateur de la société de généalogie du Québec. Bien que trop courte, cette journée restera un agréable moment d'échanges avec nos cousins Québécois, en attendant les prochains.



Gym volontaire

Notre association a regroupé cette année 150 adhérentes et adhérents sur nos 5 cours proposés (2 cours de Gym type Pilate, 1 cours de Gym Dynamique, 1 cours de Renforcement musculaire et 1 cours de Gym Douce) qui se sont terminés début juillet.

Le 27 avril 2025 s'est déroulée la 21^{ème} édition de notre randonnée « La Michelaise » qui a réuni 327 marcheurs, ravis de sillonner nos sentiers forestiers fleuris.

La saison 2025-2026 reprendra le lundi 8 septembre 2025. Le tarif passera à 77€ l'année pour un ou plusieurs cours. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, la bienveillance, la convivialité et le plaisir de faire du sport sont les maîtres mots de notre association !

Pour avoir le détail des cours et des horaires, ne pas hésitez à consulter le flyer sur le site de la mairie de St Michel le Cloucq rubrique « Culture, sport, loisirs » Gymnastique Volontaire, ainsi que notre page Facebook.

Contact : Anita Boissineau (présidente) au 06 27 32 67 97 et/ou gym.stmichel@gmail.com

Bonnes vacances à toutes et à tous, au plaisir de vous revoir à la rentrée.

Le Bureau de la Gym.

Maison des Assistants Maternels

L'association Mam Faërie en dormance, retrouve son activité en 2024 avec de nouveaux membres. L'association permet le renouvellement des jeux, jouets et activités de la MAM. Celle-ci a mis en place une vente de Noël 2024 « saucissons et bières » et a participé au « road-movie du taureau bleu » dans le cadre du festival « rendez-vous contes », avec la tenue du bar et une vente de gâteaux. Ces deux actions ont été un succès et ont permis à l'association de renouveler les jeux extérieurs (un toboggan, des bascules, des tondeuses et deux cabanes).

Pour 2025, Mme Katy Belaud rejoint l'association en tant que Présidente. Mme Claire Ribault ayant quitté son poste d'assistante maternelle au sein de l'équipe pour des raisons de santé, occupe actuellement le poste de secrétaire. Mme Guilaine Chiron renouvelle son mandat de trésorière. Les actions 2025 seront votées lors de la prochaine réunion de l'association.

Si vous souhaitez nous rejoindre en tant qu'adhérent et/ou donner un peu de temps pour mettre en place des projets, soyez les bienvenus ! (l'adhésion est de 10,00 euros à l'année) .

Vous pouvez nous contacter à ribault.claire@orange.fr ou à assomamfaerie@gmail.com .



Société de chasse :

Président M. PAULINE Julien

Secrétaire M. MORTEAU Romain

La société est composée actuellement de 17 actionnaires.

Vice Président M. BOUTIN Samuel

Trésorière Mme BARBOTIN Anais

Membre M. HOUSSIN TOURANE Richard



Emmaüs

Mercredi 9, vendredi 11 et samedi 12 juillet : braderie bibelots, moins 50% (sauf cabinet de curiosité)
 Vendredi 8, samedi 9 août : braderie d'été, moins 50% sur tout le magasin
 Mercredi 10, vendredi 12 et samedi 13 septembre : semaine du livre, moins 50%
 Merci à toutes et tous pour votre soutien. Nous avons besoin de vous. Ensemble, on va plus loin.
 La communauté Emmaüs

Clandesteam

Bonjour à nos fidèles passionnés de sports mécaniques. Il y a tout juste un an nous étions dans les préparatifs des 24 du MANS. Un souvenir qui restera gravé dans nos mémoires pour avoir roulé sur le grand circuit de 13, 626 Kms à fond dans la ligne droite des Hunaudières.

Notre fin de saison 2024 a été difficile pour notre équipe C85C Of Course avec deux abandons suite à des incidents de course. Il y a des années à oublier pour repartir sur de nouvelles ambitions. Nous repartons pour une nouvelle saison en Trophée Tourisme Endurance avec de bonnes nouvelles à vous annoncer en fin d'année, nous l'espérons...

La présidente, Valérie BOUTEVIN



APE

Une année scolaire vient de s'écouler riche en événements pour les enfants, notamment lors de la fête de l'école du **20 juin**. **Les élèves ont été à l'honneur ! Et c'est toujours un moment riche en rires, en émotions et en partages.**

Cette soirée conviviale et festive a été organisée avec soin par **l'Association des Parents d'Élèves (APE) de la fontaine** et les **maîtresses dévouées**. N'oublions pas les ATSEM qui œuvrent également pour le bon déroulement du spectacle.

L'APE a également organisé une boom le vendredi 7 mars. Un moment dédié aux enfants qui permet également de rassembler les parents autour d'un verre et d'une assiette apéritive.

Ces événements sont l'occasion de renforcer les liens entre familles, enseignants et habitants de la commune. Des moments de joie collective qui rappellent l'importance de la vie scolaire et associative dans notre commune. Pour continuer cette dynamique, l'APE a besoin de nouveaux membres. En tant que parent d'élève de l'école, chacun peut apporter son idée, sa motivation, son aide pour organiser la soirée de Noël, la vente des madeleines Bijou... Envie de nous rejoindre ou encore hésitant, venez en parler avec Tiffany, Antoine, Amélie, Amandine, Emilie, Nelly... ou envoyez un mail à **ape.ecoledelafontaine@gmail.com**. L'assemblée générale aura lieu en septembre. La date sera annoncée ultérieurement. À très bientôt à l'école de la fontaine ! Les membres du bureau

Loisirs à la carte

Fort de sa soixantaine d'adhérents, notre association propose un samedi par mois une soirée jeux conviviale pour jouer au tarot, à la belote, au tock ou autres jeux de société. Deux lundis après-midi par mois des passionnées de tout niveau se retrouvent autour du tricot, crochet, de la broderie, des perles et autres activités manuelles pour apprendre, partager leur savoir ou juste passer un moment à discuter tout en travaillant sur leurs créations.

Le 1er juin aura été le temps fort de cette année, avec l'organisation sur l'espace de la salle des fêtes de notre premier vide-greniers et d'un marché de créateurs, réunissant plus de 80 stands. La journée a été une belle réussite avec une météo idéale, une bonne organisation grâce à nos nombreux bénévoles, des exposants satisfaits. Les habitants de notre village et des alentours ont été nombreux à parcourir les allées et apprécier notre événement. Pour clôturer la journée, Fabrice Panetier, Michelais et musicien à ses heures perdues nous a gracieusement proposé un concert de musique électronique de sa propre composition. Les 200 personnes du public ont apprécié ce moment culturel.

Pour tout renseignement contactez Serge Brossard président de l'association au 06.21.33.33.55.





Saint Michel Sport et Nature

SMSN a fait le plein de participants pour cette édition du Trail qui s'est déroulé le dimanche 06 Avril dernier sous un soleil magnifique.

Convivialité et esprit d'aventure sur ce nouveau circuit hors des sentiers connus.

Bel été à toutes et tous.

Sportivement

ESV (Entente Sud Vendée)

Le club de foot de l'Entente Sud Vendée qui évolue sur les communes de St Michel le Cloucq, L'Orbrie et Pissote recrute des joueuses et joueurs pour l'année prochaine.

Tu as entre 6 et 10 ans, n'hésite pas à venir rejoindre notre école de foot. Reprise des entraînements le mercredi 03 septembre 2025 au stade de l'Orbrie. Renseignements auprès de Jean-Michel FORT au 07.71.21.30.37 et Sébastien GUERIN au 06.13.16.72.04

Tu souhaites jouer au foot entre filles, n'hésite pas à venir nous retrouver. Que ce soit pour la compétition (le dimanche) ou pour les plateaux loisirs (le mardi soir 1 fois par mois) viens nous rejoindre. Reprise des entraînements début août.

Renseignements : Théo LECOMTE 07.66.28.23.80.



Relais paroissial



Saint Michel assure la vie catholique avec des activités propres au relais. Bienvenue à ceux et celles qui aimeraient nous rejoindre ! N'hésitez pas à vous faire connaître !

Si vous avez besoin d'un service d'Église (demande de messes, information pour les baptêmes, mariages, catéchèse...) vous pouvez contacter la maison paroissiale (tél : 02 51 69 04 13 et email : fontenaylecomte@diocese85.org). Une équipe de laïcs y assure une permanence au 25 rue Saint Nicolas à Fontenay aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h00.

Dans l'église, des dépliants concernant la vie de la paroisse sont à votre disposition.

L'église est ouverte tous les jours de 9h00 à 18h00.

Deux temps de fête rythment l'année : la célébration en plein air le 15 août à 10h30 à la grotte de Brelouze si les travaux sont terminés (merci d'apporter votre siège) et la fête de la St Michel à l'église le 28 septembre à 9h30 ou à 10h30 selon les disponibilités des prêtres (nous afficherons l'horaire définitif à l'église début juillet). Si la célébration ne peut se faire à la grotte de Brelouze, l'info vous sera communiquée sur le site de la paroisse (fontenaylecomte@diocese85.org). Cette année nous envisageons aussi de faire une procession mariale à 9h30 en partant de l'église. Comme nous nous retrouverons le dimanche 20 juillet à 11h00 à l'église pour une célébration de la Parole, ce sera l'occasion de vous communiquer les dernières nouvelles.

Pour le relais paroissial de Saint Michel : Catherine Caro (Tél : 02 51 50 09 06 - 07 67 95 56 72)



Tarifs des salles communales 2025

SALLE DES FÊTES			
PARTICULIERS et COMMERCANTS	Commune	Hors Commune	
Vin d'honneur, congrès, réunion sans repas	70 €	150 €	Arrhes
Repas famille, buffet, mariage	220 €	400 €	
Déballage commerce	140 €	280 €	
La veille	40 €	40 €	
Le lendemain	40 €	40 €	Forfait fonctionnement
Location de vaisselle couverts entiers	0,40 €	0,80 €	
Location de vaisselle couvert à la pièce	0,05 €	0,10 €	Forfait énergie
			Pour un vin d'honneur, congrès, réunion sans repas pour les habitants de la commune 30 € Pour tous les autres cas d'utilisation de la salle 80 € 15 € Relevé du compteur à la remise et au retour des clefs (prix unitaire : 0,22 € le kw/h), en cas d'absence de relevé, un forfait de 50 € sera appliqué

SALLE DES PLATANES		
PARTICULIERS et COMMERCANTS	Communes de la CdC	Communes hors CdC
Vin d'honneur, congrès, réunion sans repas	50 €	70 €
Buffet froid	120 €	150 €
Déballage commerce	100 €	100 €
Le lendemain	25 €	25 €
Arrhes	30 €	
Forfait fonctionnement / énergie	du 15/04 au 14/10	11 €
	du 15/10 au 14/04	20 €

SALLE DU STADE et SALLE ANNEXE Réservées aux michelais exclusivement		
Réunion sans repas	35 €	
Buffet froid	65 €	
Le lendemain	18 €	
Arrhes	30 €	
Forfait fonctionnement / énergie	du 15/04 au 14/10	11 €
	du 15/10 au 14/04	20 €

Pour les tarifs associations, ils sont disponibles sur le site internet de la Mairie.

Cimetière

Les tarifs du cimetière sont consultables sur le site de la commune à l'adresse suivante :

<https://www.saintmichellecloucq.fr/vie-pratique/cimetiere-2/>



Achat groupé de fioul

Nous avons mis en place un service « commande groupée de fioul domestique » afin de pouvoir bénéficier et faire bénéficier aux habitants d'un prix plus avantageux.

Nous avons actuellement 16 foyers inscrits au groupe.

La prochaine commande devrait avoir lieu en septembre 2025.

Si vous désirez rejoindre le groupe, veuillez contacter la mairie au 02 51 69 26 32 et communiquer vos nom, prénom, téléphone, adresse de livraison et adresse mail.





MAIRIE DE SAINT-MICHEL-LE-CLOUcq

Place de la Mairie
85200 Saint-Michel-le-Cloucq
02 51 69 26 32
smlc.mairie@orange.fr
www.saintmichellecloucq.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT

Lundi : 9h00 - 11h30 / 13h30 - 17h30
Mardi, jeudi : 13h30 - 17h30
Vendredi : 9h00 - 11h30 / 13h30 - 17h00
Fermé le mercredi et le samedi



HEURES D'OUVERTURE service CNI / passeports

A consulter sur le site de la commune car ils sont différents des horaires de l'accueil



PERMANENCE DU MAIRE :

Le Maire reçoit le mardi après-midi à partir de 14h00 ou sur rendez-vous

PERMANENCE DES ADJOINTS :

Les adjoints reçoivent le jeudi après-midi entre 14h00 et 16h00 ou sur rendez-vous.

NUMEROS UTILES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY-VEENDEE

02 28 13 07 07

SYCODEM (collecte des déchets ménagers)

02 51 50 75 35

SOUS PREFECTURE

02 51 50 14 20

TRESOR PUBLIC

02 28 13 04 80

ASSISTANTE SOCIALE

02 51 53 67 00

ADS (autorisation du droit des sols)

02 51 53 11 90

CENTRE DES IMPÔTS

02 51 53 11 11

GENDARMERIE

02 51 52 10 05 ou 17



Directeur de publication - Francis Guillon // Imprimeur - Raynaud

APPELEZ LE

116117

NUMERO GRATUIT JOIGNABLE DANS VOTRE REGION

VOTRE NOUVEAU NUMERO DE MEDECINE DE GARDE

15

SAMU

LE SERVICE D'AIDE MEDICAL URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins

112

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

17

POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

18

SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

114

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS

NON AU HARCÈLEMENT

3020 Service & appel gratuits